

AAVS IMMO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2 chemin des Signals
34420 PORTIRAGNES
RCS BEZIERS 984 911 776

**PROCES VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 MAI 2024**

La société AAVS HOLDING, associée unique de la SAS AAVS IMMO, par l'intermédiaire de Monsieur Stéphane METGE, son représentant légal en exercice a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION – ADJONCTION D'ACTIVITÉ

L'Associée unique décide de modifier l'objet social de la société en ajoutant l'activité de marchand de biens.

DEUXIÈME DÉCISION – POUVOIRS

Conformément à la décision précédente, l'Associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts comme suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, l'administration, la gestion de tous immeubles et biens immobiliers bâtis et non bâtis pour la location saisonnière avec prestations para hôtelières.
- L'activité de marchand de biens.
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

TROISIÈME DÉCISION – POUVOIRS

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique après lecture.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a large 'R' and a long horizontal stroke extending to the right.